



## Les pieds dans le ruisseau...

### Sommaire

*Edito : Les pieds dans*

*le ruisseau* p 1-2

*Banques de céréales* p 2-3

*D. Traoré en Poitou* p 3

*Promenades africaines...* p 4-7

*Réseau-Solidarité* p 7

*Nouveaux financements* p 8

*L'ours* p 8

L'état de droit est la principale caractéristique des régimes démocratiques. L'état de droit repose sur un socle de normes et de règles qui forment un ensemble institutionnel au sein duquel tous les sujets et acteurs de la société civile, y compris la puissance publique, sont soumis au droit.

Le droit garantit et organise l'exercice de la liberté, au sens où la liberté de chacun s'arrête là où commence celle d'autrui. Le droit ne tombe pas du ciel : il est l'œuvre, sans cesse élargie et perfectionnée, de la société civile elle-même, dont les aspirations et contradictions internes secrètent à tous moments les compromis qui lui permettent de subsister et de fonctionner.

Par essence, l'état de droit n'est concevable qu'au regard du principe d'égalité des personnes physiques et morales devant les règles qui le fondent. Et sa mise en pratique suppose une séparation claire des pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire) faute de quoi la puissance publique (l'Etat) s'arrogerait tous les pouvoirs et deviendrait une dictature. Cette séparation des pouvoirs est la condition obligée pour que la Justice soit impartiale, et donc pour qu'elle garantisse le principe d'égalité.

En démocratie, la légitimité, qui autorise l'exercice du pouvoir, est ainsi subordonnée à la légalité, qui sanctionne le respect des normes communes (la loi).

Cet ensemble de principes se retrouve dans toute l'organisation sociale. Les statuts d'une association, les règlements d'une entreprise, les codes et les lois, la Constitution du pays tendent à former un ensemble de normes hiérarchisées et cohérentes qui définissent l'état de droit de ce pays et que chacun de ses ressortissants se doit de respecter pour en bénéficier.

**Question** : qu'en est-il en matière de développement ? le développement, c'est l'affaire de l'économique et du social, et, au sein des démocraties, ça évolue effectivement dans le cadre de l'état de droit. Certes, ça va rarement tout seul ; les « conflits sociaux » sont fréquents, parfois très durs. La concurrence entre les entreprises -sauf ententes « illicites » condamnables- est féroce. Mais le jeu politique et l'organisation institutionnelle permettent peu ou prou de faire évoluer l'état de droit dans le sens des compromis les mieux acceptés.

**Problème** : de nos jours, le développement n'est plus seulement une affaire interne aux Etats. Il est même de plus en plus dépendant des relations internationales, avec l'accroissement et la complexification des échanges économiques.

Or, les démocraties, quoique souvent puissantes, sont bien minoritaires dans le monde. La majorité des citoyens de cette planète, qui ne disposent malheureusement pas dans leurs pays de toutes les garanties de l'état de droit, sont encore plus démunis à l'échelle des échanges mondiaux puisque leurs propres gouvernements ne disposent pas eux-mêmes d'un état de droit mondial pour faire au moins semblant de défendre leurs intérêts... Demandez à un aviculteur camerounais ce qu'il pense de la « légitimité » de son ministère de l'élevage impuissant à maîtriser la corruption de ses services et de celle de l'OMC, elle-même impuissante à instaurer un minimum d'équité des échanges commerciaux dans le monde !..

Dans ce contexte dépourvu d'état de droit mondial émanant réellement de la société civile mondiale, les démocraties elles-mêmes ne cherchent qu'à protéger plus ou moins hypocritement leurs propres économies en pratiquant à l'extérieur ce que leurs propres citoyens ne toléreraient pas à l'intérieur ! au-delà de l'amoralité de cette situation, c'est l'incohérence du « système » qui pose problème à tous les citoyens de ce monde : l'incohérence est, par nature, source de déséquilibre, de fragilité et d'échec. Construit-on des maisons de sable sans adjuvant de cohésion ? et quel serait, selon vous, l'adjuvant de cohésion de la société civile mondiale ?

... / ...

... / ...

Voilà. Je vous invite simplement ( ! ) à méditer, vos « pieds dans le ruisseau »<sup>1</sup> de la vie qui s'écoule, sur cette notion d'**état de droit**... chez vous, dans votre village ou votre ville, dans votre pays et au-delà... Sans état de droit à tous les niveaux, le Moloch économique continuera à broyer ses millions de victimes, et personne sur Terre n'est à l'abri de ses sautes d'humeur.

A SMF, où on est décidément très fous, nous ébauchons dans notre cadre mutualiste un soupçon d'état de droit transnational. Pour beaucoup, même parmi nos amis, c'est invraisemblable, utopique et exotique. Pour nous, c'est l'essentiel...

*Alain Cavelier*

(1) d'après une chanson de Jacques Brel. Les pieds dans un ruisseau, ça aide à VOIR. Essayez ! ça marche...



---

## Banques de céréales ou greniers de sécurité alimentaire ?

Telle est la question que nous nous sommes posée. Le débat est ouvert. Vos avis nous intéressent. Tous à vos plumes et stylos. Tout du moins, c'est ainsi que sont rebaptisées les banques de céréales dans un article de décembre 2005 de « Dynamiques paysannes » édité par nos collègues de l'ONG belge SOS Faim. Plus précisément, la nouvelle appellation de grenier de sécurité alimentaire (GSA = « *Viim Baoré* » en langue moré) est apparue dans une volonté de rompre avec un bilan décevant de la rentabilité et de la pérennité des banques de céréales. Le bureau national du PAM (Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies) a par ailleurs décidé d'arrêter également tout appui à des banques de céréales à partir de 2006 suite à une évaluation aux conclusions tout aussi négatives. Le cas des « Greniers de Sécurité Alimentaire » de la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN au Burkina Faso) est repris comme exemple d'études dans l'article précité. Créé en 1967, le réseau de la FNGN compte 234 « banques de céréales » en 2001 dans la zone sahélienne. Suite à différentes études internationales, plusieurs conditions de viabilité sont identifiées pour une maîtrise suffisante des fonctions essentielles d'approvisionnement, de stockage, de vente et de gestion financière. En voici quelques unes :

- F** évaluer de manière réaliste la demande solvable, acquérir le volume désiré au coût le plus bas possible, s'assurer de la réalisation effective, en quantité et en qualité, des contrats d'achat.
- F** stocker les sacs de céréales sur des palettes dans un bâtiment maintenu en bon état, et ne pas mélanger des stocks d'âges différents.
- F** fixer les prix au détail en tenant compte des rapports réels entre les mesures en gros (sacs) et les mesures de détail (bol, tines, etc ...).
- F** tenir les comptes dans la gestion financière qui permettent un suivi efficace.



Ce sur quoi, SOS Faim et la FNGN ajoutent comme éléments essentiels pour leurs programmes, entre autres :

- F** mettre à disposition des fonds de roulement sous forme de crédit pour financer les réapprovisionnements avec remboursement en fin de campagne de commercialisation (ce que SMF fait déjà).
- F** diversifier l'offre à d'autres produits de première nécessité et faisant également l'objet d'une forte demande au niveau des villages.
- F** abolir la vente à crédit au profit de vente en très petites quantités. Ne s'adresser qu'aux ménages solvables ; les situations de calamité et les « cas sociaux » requérant d'autres instruments.
- F** promouvoir des achats en plus grandes quantités au niveau d'unions départementales.
- F** assurer des formations interactives en réunissant les personnes occupant les fonctions de gestion sur différents GSA plutôt que de suivre des formations magistrales trop classiques.

*Christian Trianneau*

Retrouvez l'intégralité de ce numéro en version téléchargeable en français, en anglais et en espagnol sur le site internet de SOS Faim Belgique [www.sosfaim.be](http://www.sosfaim.be) ou sur le site de SOS Faim Luxembourg [www.sosfaim.org](http://www.sosfaim.org)

Devant la mise en doute de la pertinence des banques de céréales par un nombre croissant d'agences de développement, Solidarité Mondiale contre la Faim sera sensible à l'évaluation faite des « banques de céréales » qu'elle a déjà financées récemment. Et ce, avant d'envisager le financement d'une autre banque de céréales. Plus précisément, nous avons déjà financé la banque de céréales du groupement Yancadi dans village de Padéma au Burkina Faso. Nous attendons leurs compte rendus semestriels d'évaluation de mise en route du projet et nous faisons appel au Comité de Suivi de la Zone de Bobo-Dioulasso et à l'ONG ADRI, dont c'est aussi le rôle, pour nous relater l'évolution et les difficultés éventuelles rencontrées dans la mise en place de ce projet. Le président de Yancadi, Monsieur Konaté Moussa Zossin a signé avec SMF, le 30 septembre 2003, le contrat de solidarité précisant, entre autres, le début du remboursement de la partie prêt à compter de décembre 2004. Mais il n'a pas honoré cet engagement car nous n'avons aucune explication écrite à ce jour, depuis sa lettre du 21 novembre 2003 qui demandait le versement de la deuxième tranche. Y a-t-il des difficultés ? Quelles sont elles ? et cela touche-t-il les 3 tiers de bénéficiaires calculés initialement (bénéficiaires groupement, remboursement du prêt, réinvestissement) ? Il est important que nous comprenions rapidement cette situation car le groupement Modjibé-Dji de Samogohiri, adhérent à SMF depuis plusieurs années, attend également pour un financement de banque de céréales. Si cette activité n'est pas rentable, nous ne financerons pas Modjibé-Dji car les administrateurs, dont je suis, se doivent d'être garants de la bonne utilisation des cotisations des adhérents (dont beaucoup d'Africains), d'autant plus que le remboursement de la partie prêt permet de financer plus vite d'autres projets en attente ailleurs. La situation de deux autres banques de céréales financées par SMF au Burkina Faso auprès des groupements féminins Djiguitougou et Yérégnini de Bobo-Dioulasso, est un peu différente car il s'agit d'un financement récent de 2005. Ces femmes sont invitées en avril 2006 à rédiger leur premier compte rendu semestriel, comme il se doit, pour informer les membres de SMF de la conformité ou non de leur projet avec sa mise en place pratique.

Ch.T.



les groupements Modjibé-Dji (ci-dessus) et Yérégnini



## Dramane Traoré en Poitou

En mai 2005, Monsieur Dramane Traoré, administrateur burkinabé, élu d'Afrique de l'Ouest, a effectué un séjour de quelques jours en France pour participer à une séance du conseil d'administration de Solidarité Mondiale contre la Faim. Après son passage à Nouaillé Maupertuis (cf MS n°88). il fut hébergé quelques jours à Saint-Georges les Baillargeaux.

Là aussi, ce fut l'occasion de visites et de rencontres : traitement des eaux usées par lagunage, centre de tri des déchets, rencontre avec un agriculteur (photo du haut). Enfin Monsieur Traoré fut reçu par Monsieur Jean-Claude Boutet, maire de Saint-Georges les Baillargeaux (photo du bas). Celui-ci fut très attentif à la situation des paysans africains décrite par Monsieur Traoré, très attentif aussi au mode de solidarité que propose SMF.

Après cette entrevue, Monsieur le maire a prié la Commission Communale d'Action Sociale d'étudier ce qui pouvait être fait au titre de la solidarité. Réunis le 23 février les membres de la CCAS ont voté une subvention de 500 euros à Solidarité Mondiale contre la Faim, subvention qui a été immédiatement affectée au financement du projet de maraîchage du groupement Mahougnon, au Bénin (cf MS n° 87), alors premier sur le calendrier de financement.

DC

# Promenades africaines...



*Non, il ne s'agit pas ici d'une invitation au tourisme de loisir. Simplement, nous portons nos pas là où se signalent ceux qui, vivant dans le besoin, nous font partager leurs projets. Non pas errances, mais préludes ou accompagnements de la solidarité.*



## un tour au Bénin et au Togo

Conformément aux recommandations de l'Assemblée Africaine de Ouagadougou de 2004 (sur proposition de René Tchibénou, CERIDAA, Bénin), les allocations de micro-crédit, pour les groupements adhérant à SMF depuis plus de 2 ans qui sont en attente d'un financement de projet se sont poursuivies après que les ONG d'encadrement concernées aient défini en concertation l'ordre de leurs priorités. Après le Burkina Faso, ce sont les groupements du Bénin et du nord-Togo qui ont été servis.

Au Bénin, l'allocation a été utilisée comme suit :

- Ä groupement La Paix d'Agbozéhoué : 100.000 F CFA pour la réhabilitation des petits troupeaux et la relance agricole
- Ä groupement Gbedjémissi d'Ahokian : idem
- Ä groupement Aydjedo de Kessoui : idem
- Ä FUOP de Gahoué : 200.000 F CFA pour achat, stockage et vente de produits alimentaires
- Ä JAC de Comé : 200.000 F CFA pour achat et culture de manioc
- Ä groupement Mahulakpo de Houankpa : 150.000 F CFA pour achat et commercialisation de produits vivriers
- Ä GCTAG de Honhoué : 150.000 F CFA pour culture et transformation d'ananas en boisson locale.

Le rapport est assorti de photos et d'allocutions de reconnaissance envers SMF pour son aide suite aux inondations de fin 2004 dans la région de Bopa (arrondissement de Badazouin) (v. page 5).

Au nord-Togo, le Secrétaire Fédéral Kuadjjo Yaovi a remis à Sokodé, les 24 et 25.04.06, les allocations de micro-crédit suivantes :

- Ä Groupement Doigt-Vert de Sokodé : 200.000 F CFA pour production agricole ; remboursement fin mars 2007.
- Ä Groupement Esso-Kodjowou de Sokodé : 200.000 F CFA pour activités commerciales, remboursement mi-avril 2007.
- Ä Groupement Balawalibé de Bikpassida (Bassar) : 200.000 F CFA pour production agricole ; remboursement fin mars 2007.
- Ä Groupement Diyimorh de Dabadé : 200.000 F CFA pour production agricole ; remboursement mi-avril 2007.
- Ä Groupement Vacmar de Sada : 200.000 F CFA pour production agricole ; remboursement : mi-avril 2007.

L'intérêt est fixé à 5 % l'an.



*La remise de l'aide d'urgence le 5 août 2005 à Badazouin à droite, René Tchibénou tient le bord gauche de la pancarte*



*La case du GV La Paix d'Agbozohoué remontée au moindre coût avec l'aide d'urgence de SMF*

« Constat et témoignages » du 31 mai 2006

Neuf mois après le secours d'urgence en terme de l'appui humanitaire au niveau des groupements sinistrés du Bénin dans la Commune de Bopa et de la mise en place de petits crédits agricoles aux adhérents de SMF au Bénin, l'espoir renaît avec la réhabilitation de l'élevage de petits troupeaux de bêtes et la réfection des maisons d'habitation. L'espoir renaît dans la mesure où la production agricole a donné un bon rendement surtout dans le domaine de la culture de tomates, des agrumes et de la production de maïs.

Le maire de BOPA, M. TCHEKESSI Takpaho, a souligné que le travail collectif paye beaucoup, la preuve est que ce don en faveur des trois groupements sinistrés de sa commune lui donne la joie au cœur et que ces groupements seront le modèle de toute sa population.

Il faut noter que les populations des pays en voie de développement ont besoin seulement d'un minimum d'appui financier pour faire décoller leurs activités. Tel est le cas de l'organisation internationale Solidarité Mondiale contre la Faim qui a appuyé un certain nombre de groupements du Bénin au travers de l'ONG CERIDAA, pendant la période difficile de l'inondation, en secours humanitaires et en crédit. Le remboursement de la partie crédit ne constitue surtout pas d'obstacle parce que les activités agricoles et génératrices de revenus ont connu en réalité au niveau de ces groupements un résultat meilleur. Aujourd'hui ces résultats sont là avec des photos qui illustrent ce bienfait des donateurs. »

*Témoignage recueilli par ANATO Jean, membre du Comité de suivi SMF - Bénin.*



*Le petit élevage et la production maraîchère du GV La Paix relancés avec l'aide d'urgence de SMF*

A SMF, qui se consacre au développement dans la durée, l'aide d'urgence est exceptionnelle. Il s'est agi ici de secourir des adhérents de notre mutuelle qui avaient tout perdu lors de graves inondations dans le sud du Bénin en novembre 2004. Un regret pour nous : cette aide a mis plus de 6 mois à leur parvenir, faute de moyen de transport approprié...





*Les activités agricoles (4 photos) du GV Mahulakpo de Huankpa, fier de lui à juste titre, mises en place grâce au micro-crédit d'attente alloué par SMF et géré par le CERIDAA : ananas, patate douce, manioc, maïs*



Les micro-crédits d'attente permettent aux groupements adhérents de longue date à SMF de patienter dans l'attente du financement d'un projet plus consistant. C'est qu'à SMF, les fonds rentrent moins vite que les demandes de financement !..



*Les activités des GV Gbedjémissi d'Ahokian et Gbetozo de Kpomassé, confortées grâce au micro-crédit d'attente alloué par SMF et géré par le CERIDAA : élevage de petits ruminants, pêche lagunaire*

# un tour au Burkina Faso

Ouagadougou : à boire !

En avril 2006, nous sommes heureux de vous annoncer sur la zone ouagalaise le financement du groupement féminin « Gnoumalon », ce qui veut dire « gratitude » en langue Dioula. Sur la photo ci-jointe, vous pouvez voir au centre la présidente Mme Doda Agathe SANOU, la secrétaire à sa droite Mme Habibou API OU, en bas le correspondant SMF à Ouagadougou M Symphorien Méda, le grand Secrétaire Fédéral de SMF M Yaovi KUADJO avec son chapeau blanc et Mme Nadine Cavelier, globidarienne.

Les femmes de Gnoumalon cotisent à Solidarité Mondiale contre la Faim depuis l'année 2001 et avait initialement un projet d'élevage porcin qui n'a pas été accepté par le Conseil d'Administration de SMF. Il s'agit à présent d'un projet plus raisonnable de production de jus de fruit frais destiné au développement économique des femmes du groupement et à la consommation locale. D'un montant total de 2,5 millions de Francs CFA (soit 3.811,23 euros), il comprend une partie au titre de subvention (1,25 millions de Francs CFA) et une partie identique sous forme de prêt à rembourser au moyen de 3 annuités de 417.000 F CFA à partir de novembre 2007. Ce projet bénéficie de l'encadrement de l'ONG burkinabé ADRI conventionnée avec SMF. Souhaitons bonne réussite à ces femmes dynamiques dans leur projet de production et de commercialisation de boissons glacées non alcoolisées dans la période de chaleur actuelle. Avec la poussière que dépose encore les bourrasques de l'Harmattan, rien de mieux que se désaltérer avec un bon jus de fruit.

Un futur consommateur : Christian Trianneau



la présidente Doda Agathe SANOU, la secrétaire à sa droite Habibou APIOU, en bas le correspondant SMF à Ouagadougou Symphorien MÉDA, le grand Secrétaire Fédéral de SMF KUADJO Yaovi avec son chapeau blanc et Mme Nadine CAVELIER, globidarienne de base.

Lire,  
c'est écouter  
le monde...

La poésie je l'ai d'abord  
trouvée dans les livres.  
C'est celui de mes premiers  
livres qui m'a fait saisir  
l'importance de la poésie.  
Mais elle réside à l'épave.  
Régis, poète de la poésie.

Ecrire,  
c'est parler  
au monde



Réseau Solidarité  
10 quai de Richebourg  
35000 Rennes, France  
tél [+33] (0) 299 306 053 ; fax [+33]  
(0) 299 303 930 ; <http://www.peuples-solidaires.org/reseau-solidarite>

## du côté de Réseau-Solidarité

En écho à l'éditorial de ce numéro, nous prenons plaisir à « pirater » l'éditorial du numéro de janvier 2006 du bulletin de liaison de nos amis du Réseau-Solidarité de l'ONG Peuples Solidaires. Il montre bien à quel point la société civile mondiale, qui s'exprime désormais dans la multitude des forums sociaux, qui lutte de mille manières en mille lieux, a déjà clairement établi sa propre cohérence en désignant son point focal admis par tous les « hommes de bonne volonté » : la « primauté du droit (à inventer sans cesse) sur la force ».

« Vous critiquez, vous critiquez, mais avez-vous quelque chose à proposer ? Certains posent cette question avec une insistance qui confine parfois à la mauvaise foi. Car de forums sociaux en contre-sommets, les acteurs du mouvement « altermondialiste » ne cessent d'affiner leurs propositions.

La Conférence de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) vient d'en donner une nouvelle illustration. Les ONG ont une nouvelle fois dénoncé le compromis final comme un « mauvais accord » confondant « développement » et « accès au marché<sup>1</sup> ». Mais si elles se permettent cette critique, c'est que leurs attentes n'ont pas été entendues. Prenons l'exemple de la « souveraineté alimentaire<sup>2</sup> », un thème directement relié aux appels pour l'accès à la terre ou pour les droits des travailleurs agricoles dont nous nous faisons l'écho. Cette revendication implique de reconnaître le droit à la protection de l'agriculture paysanne et la nécessité de réguler les marchés mondiaux. Une entorse, donc, à cette loi du plus fort proposée comme un remède à tous les maux. La ligne de clivage n'oppose pas, en l'occurrence, « pragmatiques » et « idéalistes », ni certains pays à d'autres, mais bien des valeurs, des intérêts et des conceptions différentes du monde.

Cependant, reconnaissons-le, le foisonnement d'initiatives et d'idées qui animent le mouvement altermondialiste est loin de constituer **une** contre-proposition lisible et globale. Ce « vide » nous laisse peut-être désemparés, orphelins en tous cas d'une histoire où la référence à d'autres modèles semblait plus en mesure d'apporter une réponse complète et rapide. Nous poursuivons dès lors une multitude d'objectifs, sans pour autant savoir si et comment « un » changement profond viendra. Est-ce par une avancée progressive, conquête après conquête ? Un renouveau politique ? L'épuisement des ressources écologiques ? Un changement massif des mentalités et des comportements individuels ? Un effondrement, un épuisement du système actuel ? Son débordement par la montée des pratiques alternatives ?

Il ne nous appartient pas, ici, de trancher Mais de continuer à jouer notre rôle de construction de solidarités internationales, de renforcement des organisations et des populations les plus fragiles. Car quels que soient les bouleversements qui nous attendent, la primauté du droit sur la force représente bien l'une de ces pistes pour construire « un monde où tous les mondes aient leur place<sup>3</sup> ».

Réseau-Solidarité, 10 quai de Richebourg, 35000 Rennes, France ;  
tél [+33] (0) 299 306 053 ; fax [+33]  
(0) 299 303 930 ; <http://www.peuples-solidaires.org/reseau-solidarite>

(1) Communiqué de presse de Coordination Sud, 18 décembre 2005

(2) Soutenue notamment par une coalition d'organisations françaises réunies sous la bannière "OMC - 10 ans, ça suffit" ([www.omc10anscasuffit.org](http://www.omc10anscasuffit.org))

(3) Slogan revendiqué par les Indiens "zapartistes" du Chiapas (Mexique)

## de nouveaux financements en vue

Lors de ses dernières séances, le Conseil d'Administration de Solidarité Mondiale contre la Faim a décidé du financement de 10 nouveaux projets !

Ø **N'Gnopé-Dighnane 2** de Nangbani-Bassar (Togo)

Ø **Mahougnon** d'Ayi Guinnou (Bénin)

Ø **Doigt-Vert** de Kpario (Togo)

Ø **Flife** d'Amékoudémé (Togo)

Ø **Toyow** de Padéma (Burkina Faso)

Ø **Teddungal Sippobé** de Dahra-Djolof (Sénégal)

Ø **Esso-Wavakou** de Bougabou (Togo)

Ø **Koboro** de Dodougou (Burkina Faso)

Ø **Nebnooma** de Ouagadougou (Burkina Faso)

Ø **ECOFAM** de Mont-Ngafula (Congo RD)



Nous en traiterons dans les prochains numéros de Monda Solidareco à mesure de la remontée des informations.

Cependant les deux derniers sont retardés à cause du **moratoire** maintenu par le C.A. sur les **projets avicoles** en Afrique : en effet, la grippe aviaire a continué de progresser dans ce continent lors des derniers mois. Au premier semestre 2006, les nouveaux pays touchés étaient le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Egypte, le Niger, le Nigeria et le Soudan<sup>2</sup>. D'autre part, l'apparition en août de la peste des petits ruminants au Congo RD<sup>2</sup> (pour la première fois dans ce pays !) montre que ses frontières restent extrêmement poreuses aux trafics illicites des petits animaux et qu'il n'est pas à l'abri de l'arrivée de la grippe aviaire par voie commerciale.

(2) source : OIE (Organisation mondiale de la santé animale)



*monda solidareco*

est un bulletin édité par **SOLIDARITÉ MONDIALE CONTRE LA FAIM**

### A VOTRE DISPOSITION :

- a des feuilles d'adhésion.
- a des tracts « projets ».
- a des bulletins supplémentaires.
- a Le règlement Fédéral de Solidarité Mondiale contre la Faim  
*Une participation aux frais est la bienvenue (3€ ou plus)*

(Europe seulement :)

- a Des **chemisettes blanches** 20 € et **polos blancs** avec logo « Fonds Mondial ». Toutes tailles. 15 € + frais d'envoi 3 €.
- a des **enveloppes DL** (11 cm x 22 cm) « Solidarité Mondiale contre la Faim » + logo. 6 € les 100 + frais d'envoi 3 €.
- a des photos papier ou sur support numérique.

### COTISATIONS - DONNÉES - ABONNEMENTS - COMMANDES :

#### Comment payer ?

- a par chèque à l'ordre de **Globidar**.
- a par virement postal au **CCP PARIS 10.734.96.Z** à l'ordre de "**SOLIDARITE MONDIALE CONTRE LA FAIM**" ou par virement automatique (RIP) :  
**FR 57 30041 00001 1073496Z020 31**

a Nous acceptons aussi tous billets de banque sous enveloppe ordinaire.

a chez FEL et UEA, compte MFSK-g (Belgique, Pays Bas et Espérantistes)

*La comptabilité est tenue à l'adresse du bulletin*

Sur l'étiquette-adresse de l'enveloppe figure la date approximative de votre dernière participation financière (situation au 25 août 2006).

### COTISATIONS ET DONNÉES REÇUS

Avril 2006	1 604 €
Mai 2006	1 430 €
Juin 2006	1 440 €
Juillet 2006	1 009 €

**MONDA SOLIDARECO** est édité en Espéranto et en Français

**Comité de rédaction** : Alain Bal, Alain Cavalier, Danièle Charier, Daniel et Odile Durand, Bernard Muet,

**Photos** : SMF- Jean-Michel Colet  
Dessins : Yasmina Sahraoui.

**Abonnement annuel** : 5,00 €  
Directeur de publication : D.Durand  
CPPAP n° 0410 G 86482.

Imprimerie associative  
**Tél.** : [+33](0) 241 784 775

[info@globidar.org](mailto:info@globidar.org)

<http://www.globidar.org>

**MONDA SOLIDARECO**

Les Nids  
FR 49190 Saint-Aubin de Luigné  
France